

## **Les allocataires du RSA automatiquement inscrits à France Travail...**

**Les allocataires du RSA, leurs conjoints, les jeunes en contrat d'engagement, ceux en parcours contractuel, sont propulsés dans un nouveau cadre d'accompagnement.** Sans aucune démarche à entreprendre, ces publics reçoivent directement leur confirmation d'inscription.

Après un entretien de diagnostic, on propose à chaque nouvel inscrit un parcours personnalisé.

**Formations, stages d'immersion, ateliers pratiques, les bénéficiaires sont accompagnés pour retrouver une activité professionnelle.**

Ce contrat est assorti **d'obligations strictes. Quinze heures hebdomadaires d'activités deviennent la norme.**

**Les activités incluent des formations, des découvertes de métiers, des démarches pour accéder à ses droits, des candidatures et des ateliers pour trouver un emploi.**

**source : Economie Matin**